

Les conditions requises pour renouveler son BAFD

Avoir exercé au cours des 5 dernières années :

- soit les fonctions de directeur ou d'adjoint de direction pendant une durée minimale de 28 jours
- soit les fonctions de formateur BAFA ou BAFD pendant une durée de 6 jours minimum

Vous devez déposer votre (vos) justificatif(s) dans votre compte sur le portail BAFA-BAFD

- Exemples de justificatifs recevables : attestation employeur, fiche intervenant TAM